



LA FRANÇAISE

La Française LUX - Global Credit Duration Hedged - Class I EUR - Capitalisation-LU1787040796

Une catégorie d'actions de La Française LUX - Global Credit Duration Hedged (le « Fonds »), un compartiment de l'OPCVM La Française LUX (l'« OPCVM »). Le Fonds est géré par La Française Asset Management, une société du groupe La Française.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations figurant dans ce document vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'un éventuel investissement.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds vise à surperformer (net de frais) l'indice de référence d'au moins 1 % sur toute période donnée de 3 ans.

Indice de référence : indice Euribor à 3 mois

Le Fonds investit principalement dans des obligations d'entreprises « investment grade » libellées dans les devises et provenant d'émetteurs de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), y compris ceux considérés comme des marchés émergents.

Plus précisément, le Fonds investit dans des titres de créances négociables à taux fixe et variable, des certificats de dépôt et des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État membre de l'OCDE. Le Fonds investit principalement dans des titres notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou jugés équivalents par le gestionnaire d'investissement au moment de l'achat. Le Fonds peut investir dans les placements suivants ou y être exposé jusqu'à hauteur du pourcentage d'actifs nets indiqué :

- titres non notés ou assortis d'une notation inférieure à « investment grade » : 10%

- obligations CoCo (contingent convertible bonds) : 10%

- actions : 10%

Le Fonds peut détenir des liquidités et des instruments assimilés à des liquidités à titre accessoire. Ceux-ci peuvent inclure des OPC monétaires ou

des OPC dont l'échéance pondérée globale de l'investissement ou la fréquence de révision des taux d'intérêt ne dépasse pas 12 mois.

Les investissements libellés dans une autre monnaie que le dollar américain sont couverts en USD.

Le gestionnaire d'investissement recourt à des critères qualitatifs et quantitatifs pour l'allocation géographique, ainsi que pour l'analyse de crédit afin de sélectionner les titres offrant une combinaison supérieure de rendement et de solvabilité. Le gestionnaire d'investissement cherche également à réduire ou à éliminer le risque lié aux taux d'intérêt grâce à la couverture de la durée.

Le Fonds peut recourir à des dérivés en remplacement de l'investissement direct, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Le Fonds peut également utiliser des swaps sur défaillance de crédit (y compris ceux basés sur des indices).

Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues par les actionnaires tous les jours.

Tous les revenus générés par la catégorie d'actions I EUR du Fonds sont réinvestis et inclus dans la valeur de ses actions.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque faible À risque élevé
rendements généralement plus faibles rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Profil de risque et de rendement : le SRRRI (Synthetic Risk and Reward Indicator ou indicateur de risque et de rendement synthétique) révèle le classement du Fonds en fonction de son risque et de son rendement potentiels. Plus le Fonds se situe en haut de cette échelle, plus son rendement possible est élevé, mais plus son risque de subir des pertes est important.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Les données historiques utilisées pour calculer le SRRRI ne constituent pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.

- L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne fait l'objet d'aucune garantie et est susceptible d'évoluer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement dénué de tout risque.

Risques importants relatifs au Fonds qui ne sont pas adéquatement reflétés par l'indicateur :

Risque de crédit : le Fonds peut investir dans des titres de créance. Or, il existe un risque que l'émetteur tombe en défaut de paiement. La probabilité d'un tel événement dépendra de la solvabilité de l'émetteur.

Risque de contrepartie : le Fonds conclut des contrats avec des contreparties diverses. Or, si une contrepartie n'honore pas ses obligations à l'égard du Fonds (par exemple en ne versant pas le montant convenu ou en ne livrant pas les titres), ce dernier peut subir une perte.

Risque de taux d'intérêt : une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Fonds. Les cours et

les rendements obligataires ont une relation de cause à effet inverse : lorsque le cours d'une obligation chute, le rendement s'accroît.

Risque lié aux marchés émergents : les marchés émergents sont plus sujets aux incertitudes politiques, et les investissements détenus dans ces pays peuvent ne pas bénéficier de la même protection que ceux détenus dans des pays plus développés.

Risque lié aux instruments dérivés : le Fonds a recours à des produits dérivés, c'est-à-dire à des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or, les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

Risque lié aux obligations CoCo (Contingent Convertible Bond) : les investissements effectués dans ce type particulier d'obligations peuvent se traduire par des pertes matérielles pour le Fonds, compte tenu de certains événements déclencheurs. L'existence de ces événements déclencheurs crée un type de risque différent de celui des obligations traditionnelles, et est davantage susceptible de se traduire par une perte partielle ou totale de valeur. Par ailleurs, les obligations peuvent être converties en actions de la société émettrice pouvant également avoir connu une perte de valeur. De tels événements déclencheurs peuvent inclure une réduction du ratio du capital de l'émetteur, la définition par un régulateur ou l'injection de capitaux par une autorité nationale. Les investisseurs doivent être conscients qu'en cas de crise financière, cette action menée par les régulateurs ou les sociétés elles-mêmes peut conduire à des concentrations de ces événements déclencheurs dans le Fonds.

📍 FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximaux. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – veuillez vous adresser à votre conseiller financier à ce sujet.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	0,78%

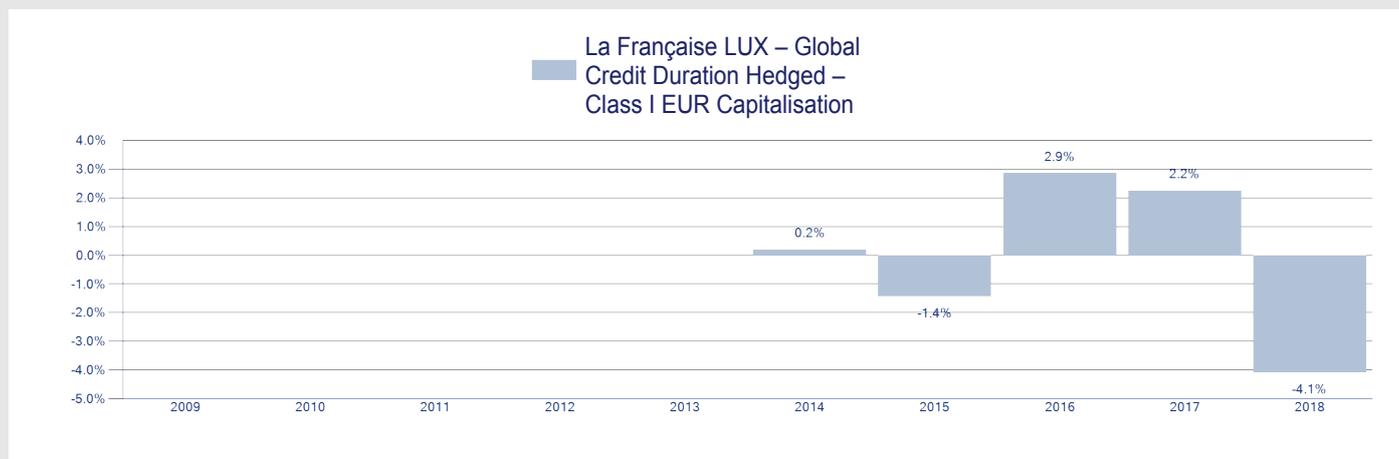
Le chiffre des frais courants présenté ici correspond à une estimation desdits frais. Le rapport annuel de l'OPCVM inclura, pour chaque exercice, les détails relatifs aux frais exactement facturés.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	-

La commission de performance représentera au maximum 20 % de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'Euribor à 3 mois. Le Fonds verse la commission de performance une fois par an.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM, disponible au siège social de ce dernier.

📍 PERFORMANCES PASSÉES



jusqu'au 29/06/2018 : sur la base de la performance depuis la date de lancement jusqu'à la date d'absorption du Fonds « LFP S&P CAPITAL IQ FUND - LFP R2P GLOBAL CREDIT » géré par La Française AM International et absorbé par le Fonds « La Française LUX – Global Credit Duration Hedged » le 29/06/2018.

Cette catégorie d'actions a été lancée au cours de l'année 2018.

Les données disponibles sont donc insuffisantes et ne donnent pas d'indication utile des performances passées.

Le Fonds a été créé en 2018.

Les performances passées de cette catégorie d'actions ont été calculées en EUR compte tenu de l'ensemble des frais et charges, à l'exception des frais d'entrée.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Succursale de Luxembourg

De plus amples informations sur le Fonds ainsi que des exemplaires en anglais des rapports annuels et semestriels et du prospectus sont disponibles gratuitement, sur demande, au siège social de l'OPCVM.

D'autres informations pratiques, y compris les derniers cours des parts, sont mises à disposition du public au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com

La politique de rémunération mise à jour de la société de gestion, comprenant une description du mode de calcul des rémunérations et des avantages, ainsi que la composition du comité de rémunération chargé de l'attribution des rémunérations et avantages variables, est disponible sur le site internet: <http://lfgrou.pe/MnDZx7>. Une version papier est disponible gratuitement au siège de la société de gestion.

Le présent document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'OPCVM nommé au début du présent document d'informations clés pour l'investisseur dans son intégralité.

La législation fiscale applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte des actifs et passifs de l'OPCVM.

Vous avez le droit de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie existante du Fonds. Des informations sur les moyens d'exercer ce droit sont disponibles au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com.

Vous pouvez obtenir des informations sur les catégories d'actions commercialisées dans un pays spécifique au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont valables en date du 01/10/2019.